

## Conseil Scientifique du Dispositif de recherche et d'enseignement en partenariat (dP) « Forêt et Biodiversité »

### Rapport de la réunion du 19 et 20 décembre 2017, Antananarivo

#### 1. Concernant le bilan 2017,

- le document présenté est très riche et présente un bilan conséquent en termes de recherches, d'activités d'enseignement et d'expertises, ainsi que de communication. Il montre la dynamique du dP, la mobilisation de tous les partenaires et le souci de faciliter l'animation scientifique intra- et inter-thèmes,
- la présentation par thématique (questions de recherche, étudiants encadrés, actions de communication et perspectives) est très claire et met en valeur les activités menées.

#### 2. Concernant le projet pour 2018,

Sans pour autant revenir à la programmation scientifique du précédent quadriennal, mais dans un souci de présentation synthétique, Le CS propose de connecter les différentes thématiques de recherche à 3 grands axes pouvant concerner chacun plusieurs thématiques en cours :

- valorisation de la biodiversité,
- conservation / restauration des forêts,
- systèmes de gestion / gouvernance

Le premier axe sur la valorisation est à relier aux thématiques concernant les PFNL, le bois (bois énergie et bois d'espèces endémiques) et les systèmes agro-forêts / horticoles (cultures de rente : litchis, giroflier, etc.)

Le second sur la conservation / restauration des forêts sera lié aux recherches focalisées sur les espèces et les écosystèmes/

Le troisième sur la gouvernance fera référence aux aspects juridiques et institutionnels sur les forêts et la Biodiversité.

La thématique transversale « Paysage » ou « Territoire » est à maintenir et encouragée. Elle pourrait être mise en œuvre sur des espaces géographiques bien définis et alimentée par les questions transversales intéressant plusieurs des thématiques du dP.

La dynamique scientifique du dP comporte des thématiques "historiques" bien ancrées, certaines en réflexion ou approfondissement, et une naissante, ce qui est normal et logique et montre la trajectoire du dP et son évolution. L'approche « Paysage » qui est naissante suite aux réflexions avec la commission d'évaluation mériterait d'être affichée comme transversale à l'ensemble des thématiques du dP. Ce peut être intéressant de voir comment la relier à chacune des thématiques. Cela constituerait une démarche originale et innovante par rapport à ce qui se fait par ailleurs sur le paysage. A ce sujet, il serait bon de faire un *benchmarking* sur les

activités scientifiques menées sur l'approche paysage afin d'identifier la ligne originale sur laquelle le dP peut se positionner, en fonction de ses spécificités et atouts.

Un point qui mériterait d'être un peu mieux mis en avant est la finalité et l'impact des activités du dP. Le document mentionne que l'objectif du dP est de générer des connaissances et la co-construction de savoir-faire. Toutefois le lien avec les bénéficiaires, utilisateurs, acteurs, administration, etc. mérite d'être mieux approfondi. Un exercice bénéfique pourrait être l'identification de ces groupes d'intérêts et des impacts de la recherche (produits, procédés, etc) propres à chacune des thématiques. Ce lien avec les groupes d'intérêts permettrait également d'identifier avec eux les besoins de recherche pour être considérés dans la programmation du dP. L'application de la méthode Impress (formation déjà suivie au sein du dP) pourrait servir d'approche pour certaines actions phares du dP.

Le CS insiste sur l'importance de cadrer les travaux, notamment des doctorants, par rapport aux textes / stratégies / réglementations nationales, notamment par rapport aux cadres suivants :

- Politique forestière
- Stratégie Nationale de la Recherche
- Stratégie Nationale de Gestion Durable de Biodiversité
- Stratégie Nationale de Restauration des Paysages Forestiers

Il apparaît également important de positionner les travaux de recherche dans la continuité rapport à l'existant, afin de proposer des travaux originaux et innovants permettant d'enrichir les connaissances et les résultats déjà acquis.

La proposition de consolider une animation scientifique par thématique est une bonne initiative qui permettra d'approfondir les échanges entre partenaires travaillant sur la thématique. Le CS recommande que cette animation soit rendue opérationnelle dès le premier trimestre 2018 dans la mesure du possible. Il faudra rester vigilant : i) à la nécessité d'irriguer cette animation scientifique par des alliances et partenariats scientifiques extra-dP, ii) à l'équilibre entre animation intra-thématique et celle inter-thématique, au risque de cloisonner et de ne pas atteindre les objectifs. Pour les thématiques "caractérisation des espèces forestières", "valorisation des bois" et "production d'énergie" par exemple, on pourrait imaginer une animation croisée avec comme fil directeur la valorisation de la biomasse (bois, résidus agricoles) en cascade, c.à.d. valoriser les différentes thématiques fractions pour divers usages, dans un souci d'optimisation de la ressource. Cette question de valorisation / optimisation pourrait constituer un exemple de question transversale mise en œuvre de façon cohérente à l'échelle d'un territoire / paysage.

L'animation inter-thématique peut être un socle pour la préparation de gros projets pluridisciplinaires. Les thématiques du dP sont porteuses auprès des bailleurs et le dP possède des atouts mais il faudrait élaborer une stratégie, et surtout l'opérationnaliser, pour mettre cela en pratique (cela va demander du temps, de l'organisation, du lobbying, etc.). Il serait judicieux d'identifier quelques personnes du dP qui seraient partantes pour s'impliquer dans cela. Un portefeuille de projets

financés conséquent permettra de consolider la visibilité du dP (en plus de sa production scientifique).

Le CS recommande de mieux afficher les interactions du dP avec les chercheurs (notamment du Cirad) non basés à Madagascar (Montpellier, La Réunion). La dimension de coopération régionale sur l'océan Indien et l'Afrique australe mériterait d'être mieux affichée. Selon les thématiques, des unités non présentes actuellement dans le dP pourraient collaborer de façon ponctuelle ou à travers des projets ou des missions. En particulier pour le département Persyst du CIRAD, Qualisud (sur valorisation des PFNL), BioWooEB sur valorisation des bois malgaches et production d'énergie, IATE pour la valorisation de la biodiversité par l'identification de molécules actives ou bioproduits ayant des utilisations alimentaires, pharmacologiques, cosmétiques, pourrait être des partenaires associés. L'unité de service Analyses pourrait intervenir sur des analyses de sols, végétaux, extraits, etc. Ces partenariats sont à discuter en fonction de l'avancement des thématiques.

Pour les aspects RH et affectations propres au CIRAD, ils doivent être bien sûr réfléchis avec les unités, en fonction de leur projet scientifique et de leur stratégie géopartenariale, et de leur contribution au dP.

Il a été recommandé que :

- la réunion annuelle du CS soit systématiquement tenue dans le courant du dernier trimestre de l'année pour cadrer dans la phase de préparation de celle du Comité de pilotage (premier trimestre de chaque année de travail) ;
- la présentation des recherches par les doctorants soit mieux structurée suivant les thématiques et cadrée dans les stratégies et politiques nationales.